AZUR - Changement de fréquence des collectes

Pour contenir la hausse des coûts de collecte et des taxes imposées par l'Etat, la fréquence de collecte des déchets ménagers évolue !
A compter du 1er juillet 2026, les déchets ménagers résiduels des habitants (bac gris) seront collectés une seule fois par semaine au lieu de deux.

Toutes les informations sur le site d'AZUR : ☞☞☞ ICI



Documents
Azur - Courrier du Président
Azur - Calendrier 2026
Liens utiles
Création du compte déchetterie